

CONVOCAATION

Séance du conseil communal du 22 mai 2024 à 17:30 heures

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de la commune de Bous-Waldbredimus est invité à se réunir en date du 22 mai 2024 à 17:30 heures à la mairie de Bous ceci afin de délibérer sur les objets suivants :

En séance publique :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 18 avril 2024
2. Approbation de l'Etat des restants de l'exercice 2023
3. Approbation d'un avenant à la convention MEC asbl
4. Règlement de subsides pour les élèves et sportifs méritants
5. Règlement temporaire de circulation – Fête Nationale 2024
6. Proposition de réaffectation de personnel enseignant
7. Informations du collège échevinal et questions des conseillers
8. Approbation de titre de recettes

Ainsi fait à Bous le 15 mai 2024

Le Président :



Le Secrétaire :

